24 mai 2018 **ÉDITO**

© Dir. Com. Sénat



Joli mois de mai

Il est revenu ce mois de mai si cher au coeur des français avec ses ponts, son soleil et ses promesses festives.

Mais également avec sa cohorte de grèves, de manifestations symboliques comme celle du 1er mai, d'occupation des facultés. D'un côté ceux qui s'arc-boutent sur des statuts inadaptés à l'évolution des transports, qu'ils soient ferroviaires ou aériens, d'un autre des idéalistes d'un autre mai pensant réveiller une nostalgie soixante-huitarde. A côté de cela, les partisans de la violence, de la haine contre la société et contre la démocratie, les Black Blocs ou les zadistes utopistes, sont venus dévoyer la fête des travailleurs.

Après un an de présidence Macron, il est évident que le train des réformes est rapide. Tous les domaines de la société sont concernés : réforme du rail, des retraites, de l'assurance chômage, révision constitutionnelle, etc. Nous étions habitués au diagnostic des réformes nécessaires pour redresser notre pays, habitués à voir leur mise en application diluée dans les méandres des quinquennats. Alors, effectivement, cela bouscule. Il est évident que des réformes doivent être faites, mais cela doit se faire par la négociation, le

consensus, en respectant le débat parlementaire. La Constitution est faite pour durer, le bicamérisme respecté. Les élites de notre pays devraient se consacrer aux révolutions qui se préparent, avec le développement de l'intelligence artificielle par exemple. Ce n'est pas de combats d'arrière-garde dont nous avons besoin mais d'avant-garde pour créer le monde dans lequel vivront les générations futures.

Il est de graves problèmes qui doivent retenir toute notre attention. Les flux migratoires ne peuvent que s'amplifier, les flux liés à la sécurité alimentaire sont un défi pour l'Europe, la redistribution des cartes dans le domaine géopolitique du Moyen-Orient, la reconstruction d'une Europe forte et protectrice. Nous savons qu'un repli idéologique sur nos frontières françaises n'est pas la solution. Les récentes cérémonies marquant la victoire du 8 mai 1945 sur le régime nazi nous rappellent les risques que nous pouvons encore encourir si nous ne sommes pas vigilants.

Mai 2018, c'est aussi la finale de la coupe de France de football qui permet aux petits poucets de se mesurer aux grands clubs. Et cette année, notre département s'est hissé glorieusement, par le club des Herbiers, jusqu'à la finale. Il marque l'envol d'un été sportif qui verra le départ du 3ème évènement médiatique mondial le Tour de France qui se lancera depuis la Vendée.

Mai 2018, c'est enfin une France qui se rêve déjà en vacances, les nombreux ponts successifs ne doivent pas donner l'illusion que l'été est déjà là. Point de trêve au Sénat où des textes majeurs s'imposent avant la pause estivale : ELAN, droit d'asile, violences faites aux femmes...

Bon courage à tous nos jeunes, tous mes voeux de réussite dans vos examens respectifs. Vous êtes la France de

INFORMATION REGLEMENTAIRE

Protection des données



Conformément au nouveau règlement général européen sur la protection des données (RGPD) qui prendra effet le 25 mai 2018, je sollicite votre accord pour continuer à vous adresser sous forme électronique ma newsletter.

Si vous ne souhaitez plus recevoir ces informations, vous avez la possibilité de vous désinscrire <u>ici</u>

Nous n'oublions pas Xynthia

© DR



cela se reproduise.

Comme chaque année, à l'invitation des maires de La Faute-sur-Mer et de l'Aiguillon-sur-Mer, Patrick Jouin et Maurice Milcent, j'ai participé, le dimanche 4 mars, à la cérémonie de commémoration à la mémoire des victimes de la tempête Xynthia.

La lecture de la liste des noms et prénoms des 29 victimes, en présence des familles, par le préfet de la Vendée Benoît Brocard, reste un moment bouleversant. 8 ans après cette effroyable nuit de février, l'émotion reste intacte, les récits de rescapés marqués pour toujours par cette tempête meurtrière nous rappellent la violence de cette tragédie, et l'impérieuse nécessité pour nous, élus, de mettre en oeuvre les moyens pour éviter que

Pour le maintien du TGI aux Sables d'Olonne

© DR



Je me suis engagée en faveur du maintien d'un Tribunal de Grande Instance (TGI) aux Sables d'Olonne, en réaction au rapport « Chantiers de la justice, adaptation du réseau des juridictions », rédigé par les députés Dominique Raimbourg et Philippe Houillon

Vendredi 9 mars, j'assistais à la présentation de l'étude d'impact d'une réorganisation de la carte judiciaire visant le TGI des Sables d'Olonne, réalisée à l'initiative de l'ordre des avocats du barreau des Sables d'Olonne. Ce rapport démontre l'efficience du TGI, tant qualitative que quantitative, et les impacts négatifs qu'engendrerait sa suppression.

Vendredi 30 mars, je manifestais mon soutien en accompagnant les professionnels de la justice dans les rues des Sables d'Olonne.

Mardi 17 avril, je rencontrais Sylvain Laval, le chef de cabinet de la garde des sceaux, avec le député Stéphane Buchou, le maire du Château d'Olonne Joël Mercier, l'adjoint aux Sables d'Olonne Geoffroy de Baynast, le chef de

cabinet du maire d'Olonne sur Mer Nicolas Le Floc'h. Nous avons eu, à cette occasion, la garantie de l'exercice d'un tribunal de plein exercice aux Sables d'Olonne : maintien du TGI, préservation des compétences instance et pénal.

Comme il a été rappelé, les rapports ne font pas la loi et celui-ci aura au moins eu le mérite, en motivant une étude contradictoire, d'affirmer concrètement l'intérêt du TGI aux Sables d'Olonne.

Lire le communiqué commun suite à la réunion au ministère de la justice

Reconnaître l'état de catastrophe naturelle

© DR



Le samedi 10 mars, j'ai répondu à l'invitation de l'association des sinistrés de la sécheresse des propriétés bâties en Vendée (ASSPB 85), co-présidée par Lucile Morin et Paul Moyon, qui a tenu une réunion publique devant plus de 100 personnes à Luçon

Suite aux sécheresses successives de 2016 et 2017, et aux six séismes enregistrés en Vendée, l'ASSPB 85 consteste l'arrêté inter-ministériel du 27 septembre 2017 et demande la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

L'association s'est constituée pour rassembler, recenser, informer, aider et représenter les sinistrés. Aujourd'hui, plus de 500 maisons, réparties sur 34 communes vendéennes, sont concernées par d'importantes fissures. Avec l'association des maires, représentée par sa présidente Anne-Marie

Coulon, et tous les élus concernés, j'entends m'impliquer pour venir en aide aux victimes et permettre la juste reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. J'ai interpellé, à ce sujet, le ministre de l'intérieur en rédigeant une <u>question écrite</u>.

Lire l'article « Fissures : la mobilisation ne faiblit pas » sur le site de Ouest France

Dans la peau d'un artisan

© DR



Bien que régulièrement au contact des entreprises et des entrepreneurs de Vendée, j'ai accepté l'offre de la Chambre des Métiers, dans le cadre de la semaine nationale de l'artisanat, de participer à l'opération « Artisan d'un jour ». Lundi 19 mars 2018, l'espace d'une demi-journée, je me suis improvisée agenceur au sein de l'entreprise Dillet Agencement, installée sur la commune du Fenouiller.

Je remercie Véronique et Stéphane Dillet pour leur accueil et la qualité de nos échanges autour de leur métier. Je salue leur investissement, et celui de leurs salariés, pour faire vivre et progresser une entreprise artisanale. Un vrai challenge au quotidien pavé d'embûches, souvent administratives, que je ne recense que trop au fil de mes rencontres avec les professionnels : statut du conjoint, seuils, inflation des normes, autorisations d'urbanisme. Sans renier l'importance de cadres, la mise en application de certaines contraintes ralentit une activité pourtant florissante. Une simplification s'impose!

LIRE LA SUITE

Devoir de mémoire

© DR



Se souvenir, c'est aussi éviter de reproduire les erreurs du passé. Je me fais un devoir de participer, en tant que sénatrice et élue locale au pays des Olonnes, aux nombreuses cérémonies patriotiques à la mémoire des femmes et des hommes, civils et militaires, tombés pour la France. 2018 est une grande année de commémoration avec le centenaire de l'armistice de la grande guerre.

Ce mercredi 28 mars, il n'était pas question de souvenir. La France rendait hommage à l'héroïsme d'un homme, Arnaud Beltrame a donné sa vie pour épargner une otage.

LIRE LA SUITE

À l'écoute des éleveurs Doux

© DR



Vendredi 30 mars, une réunion était organisée à la Chambre d'Agriculture de la Roche sur Yon, à l'initiative de Lydie Bernard et Joël Limouzin, pour permettre aux élus de rencontrer l'association des producteurs Doux de Chantonnay. Constituée avec le soutien de la FDSEA, l'association réunit des éleveurs de poulets lourdement impactés par la liquidation judiciaire de Doux

À la date de la réunion, l'offre d'un consortium, composé des principaux acteurs de la filière avicole (LDC, Terrena, les volailles de Plouray) et du groupe saoudien Al-Munajem (premier client de Doux), venait contrecarrer l'offre unique du volailler ukrainien MHP. Les éleveurs ont affiché leur

préférence pour l'opérateur à dominante française, tout en reconnaissant que cette affiliation pourrait avoir des conséquences sur l'équilibre actuel du marché.

Les éleveurs n'ont pas caché leur amertume d'être à nouveau confrontés aux difficultés financières du groupe Doux. Ils ont le sentiment d'être les laissés pour compte d'une filière, une variable d'ajustement sur le marché mondial de l'industrie volaillère. La situation est d'autant plus regrettable que l'importante de poulet est importante.

Certains éleveurs, éprouvés par la crise de 2012, sont déterminés à avancer. Des solutions existent, elles passent par une reconquête du marché français, la restauration hors foyer doit faire partie des priorités. Les éleveurs ont également évoqué les inquiétudes suscitées par un nouvel opérateur en termes de normes, de transformations des bâtiments. L'élevage de dindes est vu par certains comme un débouché mais les investissements nécessaires (formation, adaptation des bâtiments...) engendrent de nouveaux risques. L'association, en plus de représenter les éleveurs dans les négociations avec le liquidateur, a justement été créée pour venir en aide aux éleveurs et leur permettre de rebondir au plus vite.

Préserver la biodiversité

© Conseil Régional PdL



Vendredi 6 avril, j'ai assisté à la Maison du Département à la présentation de la démarche « Stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) » engagée par le Conseil Régional des Pays de la Loire.

L'ambition de ce projet s'inscrit autour d'une ambition, d'enjeux et d'acteurs. Il vise, par étapes successives, à approfondir la connaissance sur la biodiversité, préserver et gérer la biodiversité, partager les valeurs foncières, promouvoir la compétitivité économique liée à la biodiversité et intégrer davantage les acteurs économiques, développer le tourisme de nature, faire de la biodiversité régionale une opportunité de cohésion et de développement territorial, mobiliser et former les acteurs que sont les entreprises, les professionnels du tourisme, les collectivités et les

associations.

Après une présentation dans le détail de la SRB et des étapes qui amèneront à son adoption, la parole a été donnée aux participants. Il a ainsi été question de pesticides, de réchauffement climatique, de l'ajout de nouvelles normes, de l'agriculture biologique, de l'avenir du centre Beautour. Autant de questions qui témoignent de l'intérêt du public présent pour la biodiversité, marqueur de l'identité du territoire par ses paysages, son écosystème, ses hommes et ses femmes.

Inauguration centre-bourg de Triaize

© DR



Samedi 7 avril, j'ai assisté à l'inauguration du centre-bourg de Triaize entièrement refait. Entièrement ? Pas tout à fait puisque de nouveaux travaux sont déjà programmés pour favoriser les déplacements doux, sécuriser les piétons et les entrées d'agglomération.

Comme de nombreux édiles, le maire Jean-Marie Landais et la municipalité de Triaize repensent l'attractivité des centres-bourgs, point névralgique des communes.

C'est également une réflexion du Sénat afin de redynamiser les centres-villes et les centres-bourgs, une proposition de loi sera débattue en séance publique à partir du 13 juin.

L'intérêt est louable mais cela doit se faire en veillant à la préservation du patrimoine. Ma collègue Catherine Morin-Desailly, présidente de la

commission sénatoriale de la culture, de l'éducation et de la communication, relaie en ce sens l'alerte de quinze associations nationales.

Ouverture du communal de Lairoux

© DR



Il est un coin de Vendée où, chaque année, le marais revêt des <u>airs d'ouest américain</u>. Deux jeunes réalisateurs, Marion Fernandez et Maxence Lamoureux, en ont réalisé un documentaire : « <u>Il était une fois dans l'ouest du Poitou</u> ».

Ce samedi 21 avril, il y avait effervescence à Lairoux. J'ai accepté l'invitation de madame le maire Isabelle Bahabanian pour assister à l'ouverture du communal, un espace de 245 ha qui accueille chaque année, quand les prés du marais sont découverts, un millier de têtes de bétail et quelques 200 chevaux venus des quatre coins de Vendée.

Cette tradition a failli disparaître mais c'était sans compter sur la détermination d'élus et de bénévoles, de l'association <u>les rouches</u> en particulier. Grâce à eux, parthenaises, limousines et autres races bovines profitent encore de cette herbe particulièrement riche, cohabitent avec hérons, aigrettes, cigognes. Leur action a permis de préserver une faune variée et une flore diversifiée, dont certaines espèces rares et protégées.

Un public toujours plus nombreux vient assister à cet événement. Un marché local ajoute à l'animation créé par le ballet des bovins débarqués des nombreux camions qui se succèdent tout au long de la journée.

Inaugurations à Fontenay-le-Comte

© DR



Le samedi 28 avril, j'ai participé à l'inauguration conjointe de la <u>TransfontenaYsienne</u> et de la passerelle, en compagnie du maire Jean-Michel Lalère et de son équipe.

S'étirant sur sept kilomètres le long de la Vendée, la TransfontenaYsienne est un parcours sur lequel cohabitent cyclistes et piétons. La piste croise la nouvelle passerelle au coeur du centre historique de Fontenay-le-Comte, l'ouvrage traverse la rivière et permet de relier la place du Maronnier aux Halles. La magnifique réalisation met en valeur le patrimoine architectural de la ville et donne un nouveau souffle aux halles récemment refaites. La revitalisation du centre-ville a été le moteur de la réflexion des élus et c'est incontestablement une très grande réussite.

Maison médicale de Saint-Hilaire-de-Riez

© DR



J'ai répondu favorablement à l'invitation du maire de Saint-Hilaire-de-Riez Laurent Boudelier pour assister à l'inauguration de la maison médicale le vendre di 4 mai

Cet établissement répond au double objectif de la revitalisation du centre-ville, par l'installation de commerces et de services, et la volonté des professionnels de santé d'exercer en équipe dans des structures pluridisciplinaires adaptées.

Après avoir acquis les locaux, la mairie a financé les travaux d'aménagement intérieur et de mise aux normes pour l'accueil des personnes handicapées. Elle a également racheté deux propriétés en vue de les détruire pour y aménager des places de stationnement.

Bravo aux élus qui ont mené à bien ce projet structurant

La sardine printanière est arrivée

© DR



Le samedi 5 mai, comme chaque année, j'étais présente à l'arrivée de la sardine à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Le Printemps de la Sardine est un événement fort de l'année. Du 23 avril au 6 mai, le pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie organise de multiples animations autour de ce poisson bleu. Il représente à lui seul 70 % de la débarque à la criée, soit 2 907 tonnes en 2017. Tradition séculaire, enjeu économique, la sardine est emblématique de la cité. Son retour est apprécié des 24 restaurateurs du pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui l'introduisent symboliquement au menu durant les deux semaines que dure le Printemps de la Sardine. Cette arrivée est également le moment choisi pour introniser de nouveaux ambassadeurs de la Confrérie de la Sardine. J'ai ainsi eu le privilège d'officier comme marraine de Christian Rocca, coordinateur national des sites remarquables du goût. Luc Bouard, maire de la Roche-sur-Yon, a également eu le privilège ce jour de rejoindre cette

confrérie présidée par Christian Pouclet

Visite d'Aizenay

© DR



Vendredi 2 mars, j'ai été reçue en mairie d'Aizenay par le maire Franck Roy et le premier adjoint Serge Adelée.

Nous avons évoqué de nombreux sujets, comme la dynamique démographique et son impact sur la dotation de solidarité rurale. Avec l'arrivée de 200 à 250 habitants par an, la commune devrait passer d'ici quelques années au-dessus de la barre des 10 000 habitants. Une des conséquences pour la commune serait de ne plus bénéficier de la dotation de solidarité rurale, qui serait remplacée par une dotation moins importante, dite de solidarité urbaine. Ce souci a fait l'objet d'une question écrite que j'ai adressée à Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Il fut également question d'implantation de médecins, de « l'effet » lycée dont l'ouverture est prévue en 2022, des entreprises, des équipements, des

investissements et de l'agriculture. Avec 63 agriculteurs installés sur la commune, la commune réalise un travail nécessaire en amont pour préparer les successions et favoriser des installations de jeunes

Visite de Saint-André-Goule-d'Oie

© DR



Vendredi 16 mars, j'ai été reçue en mairie de Saint-André-Goule-d'Oie par le maire Jacky Dallet et son adjointe à l'action sociale Cathy Soulard. Parmi les gros projets de la commune figure le transfert des compétences eau et assainissement, sujet qui a été débattu récemment au Sénat (<u>lire le</u> billet sur mon site).

Il a également été question de la suppression des contrats aidés et de son impact sur les finances des petites communes, notamment sur le budget des services à la petite enfance.

Les règles d'urbanisme, le dégrèvement de la taxe d'habitation et la prochaine rénovation de l'église ont également été abordés lors de cet entretien

Visite de Saint-Cyr-en-Talmondais

© DR



Le samedi 17 mars, j'ai participé à l'inauguration de la mairie et de la salle polyvalente fraîchement rénovées. Des travaux auxquels j'ai modestement contribué par l'octroi d'une partie de la réserve parlementaire (10 000 €). Isolation, chauffage, ravalement, ouvertures, j'ai pu apprécier les nouveaux aménagements de la mairie en assistant au conseil municipal du jeudi 3 mai, sur l'invitation du maire Nicolas Passchier.

sur l'invitation du maire Nicolas Passchier.

Après avoir évoqué le Sénat et le travail parlementaire, le conseil municipal s'est tenu en compagnie du maire Nicolas Passchier, de Simone Pratz (1ère adjointe, commission communication - tourisme), Henri Hendrycks (commission ordures ménagères, suppléant Sydev), Mimi Bettoli (commission équipements sportifs et culturels), Charles Rabillé (commission finances), Béatrice Pénisson (Administration générale), Geneviève Florent

(commission affaires sociales) et la secrétaire de mairie Sandrine Paillet. Soucieux de préserver une activité au sein de cette commune de 376 habitants, la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain en centre-bourg sur lequel sera implanté un local commercial. Dans l'attente de la réalisation du

chantier, le conseil municipal a acté la location d'un modulaire qui permettra l'installation provisoire d'un dépôt de pain.

Par la suite, il a été voté de faire appel à un intervenant extérieur pour l'application du règlement général de

Par la suite, il a été voté de faire appel à un intervenant extérieur pour l'application du règlement général de l'Union européenne sur la protection des données (RGPD). Les subventions aux associations et la désignation d'un saisonnier pour l'accueil du camping ont également été délibérés à l'unanimité.

Pour clore la réunion, le remplacement de l'unique agent de voirie a été évoqué. Il n'est pas simple de recruter un « homme à tout faire », tantôt électricien, tantôt menuisier, éboueur, cantonnier... au service des citoyens, un concierge à l'échelle d'un village en quelque sorte!

Si besoin était, c'est en assistant à ces réunions que nous prenons conscience qu'il y a des petites et des grandes communes mais la charge des élus n'est pas proportionnelle à l'importance de la cité. Merci au conseil municipal de Saint-Cyr-en-Talmondais pour leur accueil et leur investissement en faveur des saint-cyriens.

Visite de La Jonchère

© Commune de La Jonchère



Vendredi 6 avril, j'ai été reçue en mairie de La Jonchère par le maire Marc Bouillaud, la 1ère adjointe Ghislaine Maurit, le 2ème adjoint Gérard Désert et le conseiller municipal Joël Rafin.

De nombreux projets animent la commune. Après l'aménagement du bourg et l'ouverture du café-épicerie communal récemment réalisés, une salle polyvalente et une nouvelle tranche d'aménagement du centre-bourg font partie des réalisations programmées.

Le 10 novembre 2018, La Jonchère fêtera le centenaire de l'armistice avec un jour d'avance mais ce sera aussi le moment choisi pour inaugurer le monument aux morts de la commune. Cent ans après la fin de la Grande Guerre, La Jonchère faisait partie des rares villages français à ne pas posséder pareil monument de mémoire.

Visite de Saint-Benoist-sur-Mer

© DR



Vendredi 6 avril, j'ai été reçue en mairie de Saint-Benoist-sur-Mer par le maire Daniel Neau, l'adjointe Martine Boutreau, l'adjoint Jacques Richez et quatre conseillers municipaux.

C'est à la « Maison de la Grenouillère » que nous nous sommes retrouvés pour évoquer les projets et problématiques de la commune. Cette maison, propriété de la commune, vient d'être récemment rénovée, elle accueille l'office de tourisme et un bar-restaurant. Le lieu est déjà très apprécié des bénédictins et des touristes de passage au camping attenant. La commune a sollicité la DETR pour l'aménagement d'une maison de l'artisanat d'art. À quelques encablures de l'océan, la commune se veut attractive et s'active pour l'être toujours plus.

Visite de Grues

© DR



Lundi 16 avril, j'ai été reçue en mairie de Grues par le maire James Cardineau, accompagné du 2ème adjoint Gilles Wattiau et du conseiller municipal Jean-Noël Taupier.

Grâce au maintien de la DGF et de la DSR, cette commune du sud-Vendée, appartenant à la communauté de communes Sud-Vendée Littoral (44 communes) réussit à maintenir une dynamique de projet. L'ingéniosité des élus et l'investissement des huit agents de la ville participent à la richesse du marais poitevin et à son attractivité. Grues dispose d'une capacité d'accueil touristique de 4 500 personnes, soit 5 fois sa population. De nombreux chantiers sont au programme en 2018, comme le relooking de

De nombreux chantiers sont au programme en 2018, comme le relooking de la Poste, l'extension des ateliers communaux, le déplacement de la bibliothèque ou encore une nouvelle tranche d'effacement des réseaux.

Située au cœur du marais poitevin, dans la partie du marais dit « desséché », la commune est impactée par la sécheresse qui fragilise le patrimoine bâti de 46 communes de Vendée. Le recours pour que soit reconnu l'état de catastrophe naturelle engagé par la commune n'ayant abouti, la commune s'est rapprochée de l'association des maires pour obtenir gain de cause. J'ai interpelé par une question écrite le ministre de l'intérieur Gérard Collomb à ce sujet.

Visite de Saint-Michel-en-l'Herm

© DR



Lundi 16 avril, j'ai été reçue en mairie de Saint-Michel-en-l'Herm par le maire Joël Bory, accompagné de l'adjoint aux affaires sociales Michel Sagot et de l'adjointe à l'urbanisme & environnement Laurence Gaudin.

C'est à Saint-Michel-en-l'Herm que repose Savary-de-Mauléon, fondateur des Sables d'Olonne.

Peut-on parler de pèlerinage ? Non, assurément, mais le détail revêt une certaine importance pour la citoyenne de la future nouvelle commune des Sables d'Olonne que je suis.

La commune abrite également la laiterie Saint-Michel qui emploie 20 salariés, contre 180 il y a quinze ans. Essentiellement agricole, Saint-Michel-en-l'Herm compte environ 25 exploitations agricoles, principalement céréalières. La deuxième activité est le tourisme, près du tiers

des 1600 logements que compte la commune sont des résidences secondaires. Tout comme les villages voisins, Saint-Michel-en-l'Herm subit les conséquences de la sécheresse que l'État refuse de considérer comme catastrophe naturelle.

Parmi les projets en cours, il est à noter une déviation de la commune.

A la rencontre des MFR

© DR



Après avoir visité la <u>maison familiale rurale des Olonnes</u> lors des portes ouvertes du 17 mars, je suis allée à la rencontre d'élèves de l'établissement de <u>Saint-Jean-de-Monts</u> le vendredi 20 avril.

Le droit des femmes étant évoqué dans leur programme scolaire, j'ai accepté l'invitation de Stéphane Campos pour venir rencontrer 3 classes : 3è, CAPA (service à la personne et vente en milieu rural) 2è année et terminale bac pro SAPAT (service à la personne). Le souhait exprimé par l'établissement était de présenter la fonction de sénateur et le travail de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Cette présentation a été suivi d'échanges avec les élèves. Plusieurs questions, bien préparées, ont enrichi les débats et précisé les préoccupations de jeunes élèves et futurs actifs, notamment sur les

violences sexistes dont il sera prochainement question au Sénat.
Je remercie la directrice Madame Antonin, le président Monsieur Prudent et toute l'équipe MFR de
Saint-Jean-de-Monts pour leur accueil. J'apprécie ce souci de présenter les élus à des jeunes filles et garçons qui,
ne le négligeons pas, s'intéressent à l'actualité et pas seulement celle qui les concerne directement. La
citoyenneté s'acquiert également sur les bancs de l'école.

Visite de Chateauneuf

© DR



Mardi 24 avril, j'ai été reçue en mairie de Chateauneuf par le maire Claude Barreteau et le 1er adjoint Guy Thomas.

Comme de nombreuses petites communes (1 013 habitants), le maire peine à trouver des personnes qui veulent s'investir dans l'équipe municipale. Cela est d'autant plus regrettable que les activités et projets ne manquent pas, comme l'extension de la mairie ou du commerce appartenant à la mairie avec la création d'un espace épicerie. L'extension du cabinet médical, également installé dans les locaux dont la mairie est propriétaire (ancien presbytère) viennent de se terminer.

Un abattoir devrait compléter sous peu l'activité existante sur la commune, comprenant 2 garages, un salon de coiffure-esthéticienne, un bar et une quinzaine d'artisans. Par ailleurs, Chateauneuf compte 10 exploitations

agricoles, 3 disposent d'un siège d'exploitation en zone marais, soit 280 ha (sur 1 292 ha au total)
La commune continue de se développer, 93 logements neufs sont envisagés sur une période de 15 années.
En 2018, la mairie a consenti un effort considérable pour la jeunesse en dotant la commune d'un city stade et en assurant la réfection du court de tennis.

135 élèves fréquentent la seule école privée du village. Une vingtaine d'enfants sont scolarisés dans les établissements publics alentours. L'accueil périscolaire et la restauration sont assurés par la commune. Chateauneuf organise chaque année un concours de peinture « Chateauneuf sur toile ». Les artistes sont invités à réaliser une toile le jour du concours, représentant un lieu de Chateauneuf. Le gagnant a l'honneur d'être exposé en mairie.

Membre de l'intercommunalité Challans-Gois-Communauté, le maire reconnaît avoir été un peu « marié » sous la pression mais se félicite, qu'au final, la fusion s'avère profitable.

Chateauneuf s'enorgueillit enfin d'une sécurité de proximité inédite. En effet, le maire et le 1er adjoint m'ont avoué qu'ils l'assuraient en faisant régulièrement un tour à vélo. Une autre façon d'apprécier le nœud cyclable du nord-ouest Vendée que représente Chateauneuf de par sa situation géographique.

Visite de Saint-Urbain

© DR



Mardi 24 avril, j'ai été reçue en mairie de Chateauneuf par le maire Didier

Simple conseiller municipal avant de prendre les rênes de la commune en 2014, Didier Buton reconnaît la difficulté pour appréhender la fonction, que le temps nécessaire pour être « rentable » l'encourage à se représenter pour un nouveau mandat.

Saint-Urbain est passé de 800 à 2 000 habitants en 20 ans. La valeur locative est la plus basse du secteur et la commune continue de se développer avec 10 à 15 permis de construire par an.

Le maire m'a présenté l'ambitieux plan d'investissement sur 10 ans qu'il porte. D'un montant de 4,5 millions d'euros, il comprend notamment le financement d'une salle mixte (salle des fêtes et salle multisports pour

enfants), un atelier municipal, une école « en dur », un commerce de proximité, une cantine commune aux deux écoles.

Entre 200 et 220 élèves fréquentent les 2 écoles de la commune (5 classes en privé, 4 classes en public). La mairie proposera cet été un nouveau service pour développer son offre touristique : la location de canoës et de vélos.

Vice-président à la communauté de communes Challans – Gois en charge du tourisme, Didier Buton rappelle que la Vendée est le 2è département touristique au niveau national. Son histoire, son patrimoine, ses habitants participent à ce succès, succès touristique et économique.

Sur le chemin de l'école de la Transition

© DR



J'ai visité le mardi 24 avril 2018, à l'invitation de Raoul Grondin, maire de Notre-Dame-de-Monts, <u>l'École de la Transition</u>.

Rapporteure de la proposition de loi (PPL) Gatel, « <u>simplifier et mieux</u> encadrer le régime d'ouverture des classes et établissements privés hors contrat », j'ai souhaité, en acceptant cette invitation, clarifier certains éléments et lever des inquiétudes prêtées à la proposition de loi.

Accueillie par madame Kstravicino, directrice de l'établissement, et Raoul Grondin, j'ai pu constater les méthodes éducatives innovantes proposées par cette école privée hors contrat. L'École de la Transition compte aujourd'hui une soixantaine d'élèves, de 3 à 16 ans. Elle accorde une attention particulière à la différence, accueille des enfants en rupture avec les établissements conventionnels mais également des enfants dont les parents

ont fait le choix délibéré d'un enseignement alternatif.

Accessibilité, sécurité, enseignants formés, directrice qualifiée, objectifs d'acquisition du socle commun, cette école, créée en 2015, n'aurait pas été pénalisée si la PPL Gatel avait existé avant son ouverture.

Le succès de l'établissement contraint la directrice à envisager un déménagement en vue de pouvoir accueillir de nouveaux élèves dans de bonnes conditions. Bravo au maire Raoul Grondin pour son soutien à cette école privée hors contrat qui contribue à l'attraction de la commune de Notre-Dame-de-Monts.

Visite de Maché

© DR



J'ai été reçue le jeudi 26 avril par le maire de Maché, Jean-Pierre Micheneau. Cette visite a été l'occasion pour moi de constater que cette petite commune, paisible et accueillante de 1400 habitants, située au cœur de la vallée de la Vie, doit faire face à de nombreuses difficultés. La fermeture et la liquidation du principal café du village, Le Bouchon, en 2016 en raison d'une structure défaillante, a porté le coup de grâce à l'activité de la commune. Le territoire rural, aujourd'hui enferré dans des méandres judicaires, n'est toujours pas parvenu à la signature d'un compromis pour l'achat d'un nouveau café et déplore, un peu plus chaque

jour, l'incidence de cette fermeture sur l'activité des commerces alentours.

Par ailleurs, Maché se heurte à la problématique, commune à tous les territoires ruraux isolés, de la désertification médicale. Si le village a amorcé des travaux de réhabilitation du centre-bourg et du pôle médical, il peine toutefois à attirer des médecins et est encore aujourd'hui contraint de partager son unique généraliste avec la ville voisine. Cette situation inquiétante nous renvoie à l'urgente nécessité de proposer une loi à la hauteur du défi que représente la question de la dévitalisation des centres-bourgs et des déserts médicaux. C'est tout l'enjeu du travail sénatorial initié par les sénateurs Martial Bourquin et Rémy Pointereau qui ont, le 19 avril dernier, élaboré la proposition de loi portant Pacte national pour la revitalisation des centres-bourgs et des centres-villes.

Visite de Palluau

© DR



Jeudi 26 avril, j'ai été reçue en mairie de Palluau par le maire Robert Bourasseau et la 1ère adjointe Mireille Barreteau.

Après une réunion de travail en mairie, le maire m'a présenté les équipements et les projets de la commune : rénovation de l'église, salle de sport et salle polyvalente, assainissement, remise en état du stade d'athlétisme, cimetière, parkings et routes. Le maire et son équipe, pleinement investis au service de la commune, ne comptent pas leur temps pour mener à bien l'ensemble de ces projets tout en s'évertuant à concilier préservation du patrimoine architectural et aménagement.

La commune est impactée par la nouvelle carte scolaire qui envisage la fermeture d'une classe. L'école publique compte 134 enfants inscrits mais l'inspection n'en aurait comptabilisé que 117 pour la prochaine rentrée. Les refus multiples de fermeture de la part des municipalités ont amené l'inspection académique à envisager une révision de cette nouvelle carte scolaire contestée. Par ailleurs, le maire évoque le décalage horaire (15 minutes) entre la maternelle et le primaire qui impose la présence de deux directions distinctes. Une école privée (90 élèves) et un collège sont également situés sur la commune de Palluau. La mutualisation de la restauration est envisagée en lien avec l'EHPAD.

Visite de Pouzauges

© DR



Vendredi 27 avril, j'ai été reçue en mairie de Pouzauges par madame le maire Michelle Devanne, accompagnée des 7 adjoints : Jean-Claude Marchand (économie, finances, tourisme), Joseph Drouet (Urbanisme, environnement, développement durable), Marie-Gabrielle Caillaud (enfance, éducation, jeunesse), Claude Préau (Espace rural, environnement), Annick Clain-Métier (vie sociale), Marie-Noëlle Fradin (culture, communication), Lydie Avoine (vie associative).

Avec un taux de chômage inférieur à 5 % (4 500 emplois sur le territoire), Pouzauges est confronté à des tensions en termes de recrutement. L'accès routier et les faibles salaires appliqués sur le bassin d'emplois accroissent le problème mais le club d'entreprises très actif travaille en collaboration avec

la commune pour améliorer l'attractivité du territoire. L'emblématique société pouzaugeaise Fleury Michon, qui emploie 1 700 salariés sur la commune, ne semble pas être pénalisée par ces difficultés à recruter, contrairement à Mégapack qui peine à trouver du personnel qualifié. Les sacs Longchamp, à l'étroit dans leurs locaux actuels de Montournais, vont s'installer à Pouzauges en septembre. 70 emplois à la clé, avec une ambition de 100 à court terme.

Pouzauges, c'est aussi une cité de caractère, avec notamment son château. Malheureusement, des chutes de pierres restreignent son accès au public. Les nécessaires travaux, dont un projet de couverture du donjon, sont envisagés, sinon imposés, en vue de préserver le patrimoine qui domine la cité.

Le 23 juin, la ville inaugurera la nouvelle piste d'athlétisme. Un nouvel anneau pour toujours mieux préparer les sportifs au redoutable défi annuel des Côtes Pouzaugeaises. L'épreuve de course à pied chemine dans les ruelles de la ville, dont le trail des venelles qui affiche un dénivelé positif de 397 mètres. À vos mollets, prêts, partez.

AU SÉNAT

Légiférer pour mieux protéger les données

© CNIL



Mercredi 21 Mars, le projet de loi sur la Protection des données personnelles a été soumis au vote au Sénat.

Le groupe Union Centriste apporte son soutien à ce texte, qui a suscité des débats pertinents au regard des enjeux soulevés et de l'actualité de ces derniers jours.

LIRE LA SUITE

Loi sur les violences sexuelle et sexistes : un texte tiède et avec quels moyens ?

© DR



L'Assemblée nationale a voté le 15 mai en première lecture, le projet de loi sur les violences sexuelles et sexistes par 81 voix contre 68. En novembre 2017, le Président de République avait déclaré vouloir faire de la lutte contre les violences sexuelles la grande cause nationale de son quinquennat. Présente à l'Elysée lors de cette allocution, je saluais cette annonce qui coïncidait par ailleurs avec les travaux de la délégation aux droits des femmes que je préside.

Très attendu, dans un contexte sociétal marqué par l'affaire Weinstien et le procès Pontoise, le projet de loi du Gouvernement est pourtant source de désillusion.

Tant que les sujets des moyens dédiés à la lutte contre les violences faites aux femmes et de la formation des personnels en contact avec les victimes ne seront pas traités, la grande cause nationale du quinquennat demeurera lettre morte.

Je déplore par ailleurs que le Gouvernement ait fait machine arrière sur la question, pourtant cardinale, de la fixation d'un âge en dessous duquel le mineur serait présumé non-consentant. Favorable à l'inversion de la charge de la preuve pour les agressions sexuelles sur mineur de moins de 15 ans, il s'agit d'un recul, car sans présomption de non-consentement, ce sera toujours à la victime mineure de prouver l'abus de sa vulnérabilité devant le magistrat. Dès lors, en ne posant pas d'interdit clair, ce texte ne permettra ni d'éviter les écueils, ni d'apporter les garanties suffisantes à la protection des mineurs victimes.

Navette pluviale, eau et assainissement

© DR



Mardi 17 avril 2018, le Sénat a adopté en première lecture la proposition de loi « relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération » en reprenant approximativement les mêmes termes qu'une PPL votée le 23 février 2017. Cette nouvelle version, différente de la version adoptée à l'Assemblée Nationale, sera discutée en commission mixte paritaire le 17 mai.

LIRE LA SUITE

Protéger les mineurs victimes d'infractions sexuelles

© Sénat, dir. communication



Le 27 mars 2018, je suis intervenue dans la discussion générale, en ma qualité de présidente de la délégation aux droits des femmes, sur la proposition de loi d'orientation et de programmation pour une meilleure protection des mineurs victimes d'infractions sexuelles.

LIRE LA SUITE

—— DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ———

Rencontre avec des élues de nos territoires

© Communication Sénat



La délégation a souhaité dédier son événement du 8 mars à une rencontre avec des élues locales, invitées au Sénat par les membres de la délégation. Elle avait consacré une réunion, le 1er février 2018, à l'organisation de cette matinée

Ces échanges de vues, introduits par M. Larcher, président du Sénat, ont été animés par des membres de la délégation choisis de manière à associer majorité/opposition, sénatrices nouvelles et élues plus expérimentées, Outre-mer/métropole, homme-femmes.

L'exposé de l'historienne Michelle Perrot a remporté un grand succès ; la présence de l'association Élues locales a elle aussi contribué à la réussite de

cette matinée.

Les Actes de cette rencontre seront prochainement publiés sous forme de rapport d'information.

LIRE LA SUITE

Les femmes agricultrices à l'ONU

© ONU-Femmes



Je suis intervenue, le 13 mars, au siège des Nations Unies (New York) pour présenter le rapport sénatorial « Femmes et agricultrices, pour l'égalité dans les territoires » lors de la réunion parlementaire organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et ONU-Femmes.

Le lendemain, 14 mars, j'ai été reçue au Consulat général de France par la Consule générale Anne-Claire Legendre. À cette occasion, j'ai pu rencontrer plusieurs acteurs économiques expatriés à New York.

LIRE LA SUITE

Un programme de travail centré sur les violences faites aux femmes

© Communication Sénat



Depuis sa reconstitution en novembre 2017 à la suite du dernier renouvellement du Sénat, la <u>délégation aux droits des femmes</u> a centré ses travaux sur le thème des violences faites aux femmes. Ce choix s'est imposé naturellement, dans une actualité très chargée, en raison tout d'abord de deux procès (<u>Pontoise</u> et Meaux) mais aussi de l'affaire Weinstein et la révélation de nombreux cas de harcèlement, d'agressions, de viols, voire de comportements sexistes, dans de nombreux pays et des champs d'activité très divers.

Entre novembre 2017 et avril 2018, la délégation a procédé à 14 auditions en lien avec les violences faites aux femmes et a entendu 32 experts (statisticiens, magistrats, avocats, responsables associatifs, médecins etc.) parmi lesquels deux victimes (Flavie Flament et Sandrine Rousseau).

À ces auditions se sont ajoutés quatre déplacements, dont certains ont également contribué à l'information des deux co-rapporteures sur l'excision :

- dans un foyer d'hébergement pour jeunes femmes victimes de violences, à Paris,
- au pôle judiciaire de la gendarmerie nationale, à Pontoise, sur la cyberviolence,
- à Women safe-Institut de santé génésique de St Germain en Laye, hôpital consacré à l'accueil pluridisciplinaire des femmes victimes de violences et de mutilations sexuelles (excision), (voir la vidéo)
 dans les locaux parisiens de l'association chargée de gérer le numéro 39 19, numéro d'urgence dédié à l'accueil
- dans les locaux parisiens de l'association chargée de gérer le numéro 39 19, numéro d'urgence dédié à l'accueil des femmes victimes de violences.
- La délégation a constaté l'importance cruciale du rôle des associations dans l'accompagnement des victimes et a conclu à la nécessité primordiale de préserver leurs moyens face à une libération de la parole qui suscite une augmentation sensible des sollicitations qui leur sont adressées désormais.

La délégation finalise actuellement la synthèse de ces auditions, qui fera l'objet d'un rapport d'information assorti de recommandations.

D'autres auditions ont concerné :

- un bilan d'étape de la loi du 13 avril 2016 sur le système prostitutionnel, deux ans après sa promulgation,
- la lutte contre les stéréotypes sexistes dans l'audiovisuel (audition du CSA),
- les femmes dans la guerre de 14 (préparation de notre colloque du 18 octobre 2018).

Prochainement, la délégation aura une table ronde conjointe avec la délégation aux collectivités territoriales sur le statut des élus à l'aune des contraintes des élues.

De même, une audition commune est prévue fin juin avec l'Office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques sur le thème « femmes et sciences ».

Débat constitutionnel

© DR



La délégation a souhaité s'inscrire dans le prochain débat constitutionnel en organisant à cet effet un échange de vues le 29 mars 2018. Ont émergé deux perspectives, sous réserve de l'accord des autorités du Sénat et de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale : revaloriser le principe d'égalité entre femmes et hommes en l'inscrivant dans le texte même de la constitution,
favoriser l'ancrage de la délégation au sein du Sénat en facilitant sa participation aux débats législatifs.

CONTACTS

AU SÉNAT Tél : 01 42 34 29 11 a.billon@senat.fr

EN VENDÉE Résidence Clémenceau 125 boulevard Aristide Briand 85000 La Roche-sur-Yon Tél.: 02 51 36 16 99 a.billon-senat@orange.fr Christa BLAIN | Tél.: 06 31 74 05 61 Dominique JAOUEN | Tél.: 07 72 22 80 51

annickbillon.fr 🏏 f



